



09.12.2022



Table des matières

L'Agenda 2030	3
Agenda 2030 à Neyruz	4
Vision du Conseil Communal : Neyruz en 2030	4
Objectifs de l'Agenda 2030 de Neyruz	5
I. Axe social	6
Soutien des aîné-e-s, mixité sociale et intergénérationnelle, intégration des jeunes et renforcement de la cohésion sociale - ODD 3, 10 et 11	6
Accès à un enseignement de qualité et promotion de la culture - ODD 4 et 10	7
Accessibilité du village pour toutes et tous - ODD 10	7
Employeur exemplaire et égalité homme-femme - ODD 3, 5 et 10	8
Favoriser le bien-être, la santé et la pratique du sport ODD 3	8
II. Axe environnemental	8
Utilisation et promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique des bâtiments - ODD 7 et 13	8
Gestion durable de l'eau, ODD 6	10
Protection de la biodiversité - ODD 2 et 15	10
Développement de la mobilité durable, ODD 11	10
Création de quartiers ou constructions durables - ODD 11 et 12	11
Limitation des déchets - ODD 12 et 13	11
III. Axe économique	11
Soutien aux entreprises et commerces neyruziens et création de circuits courts - ODD 8 et 12	11
Valorisation des zones d'activité neyruziennes - ODD12	11
IV. Collaboration intercommunale	12
Collaboration et échange avec les autres Communes sur le sujet du développement durable, ODD 17	12
Suivi et communication des résultats	12



L'Agenda 2030

Le Conseil communal de Neyruz s'engage, dès cette période législative 2021-2026, à définir une stratégie de développement durable s'harmonisant sur l'Agenda 2030. L'Agenda 2030 est composé de 17 objectifs de développement durable (ODD) couvrant ces trois dimensions : économique, sociale et environnementale.¹ Cet Agenda a été adopté par tous les Etats membres de l'ONU en 2015, afin de mettre en œuvre collectivement un programme d'actions aussi vaste et universel que possible, pour les générations actuelles et futures. C'est à chaque Etat qu'il revient de fixer ses propres ODD au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités. La Suisse a défini sa propre stratégie de développement durable 2030, qui a été adoptée par le

Conseil fédéral en juin 2021, après mise en consultation publique.²

Comme dans la plupart des cantons, l'Etat de Fribourg a également élaboré sa nouvelle Stratégie de développement durable 2021-2031, qui a été adoptée par le Conseil d'Etat le 29 septembre 2020.³ Avec l'aide de l'Association des communes fribourgeoises (ACF), l'Etat de Fribourg encourage maintenant la mise en œuvre de cet Agenda permettant d'inscrire les engagements des communes et sociétés locales fribourgeoises dans un effort global. C'est pourquoi, ils ont mis à disposition, entre autres, une boîte à outils nommée "Portefeuille d'actions durables" soutenant les communes dans cette action.⁴



Agenda 2030 de l'ONU en faveur du développement durable

¹ Cf. [17 objectifs de développement durable \(admin.ch\)](#).

² Les trois grands axes stratégiques pour la politique fédérale sont 1. Consommation et production durables ; 2. Climat, énergie, biodiversité ; 3. Égalité des chances». Cf. [Stratégie pour le développement durable \(admin.ch\)](#)

³ Cf. [Stratégie de Développement durable 2021-2031 | État de Fribourg](#)

⁴ Voir le [Communiqué du 20.10.2020](#) et le [Portefeuille d'actions durables](#).



Agenda 2030 à Neyruz

Afin de se responsabiliser envers l'avenir, la Commune de Neyruz vise à contribuer de manière efficace au développement durable dans ses dimensions sociales, environnementales et économiques. Cette stratégie permet d'apporter une vue d'ensemble et une structure aux multiples activités mises en œuvre depuis de nombreuses années dans la Commune de Neyruz, ainsi que d'accroître sa cohérence. Elle donne une direction et des objectifs pour la législature en cours, 2021-2026, et au-delà jusqu'en 2030. Cette stratégie intègre "L'état des lieux et liste des projets d'importance pour la période législative 2021-2026 par dicastère", présentés au Conseil général en septembre 2021. En pièce-jointe, se trouve une vue d'ensemble des objectifs et activités échelonnés dans le temps, avec le budget octroyé. La présente stratégie a été élaborée par le Conseil communal, conjointement avec les diverses Commissions de la Commune de Neyruz :

- Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'économie
- Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs
- Commission d'entraide et intergénérationnelle
- Commission financière
- Commission d'aménagement
- Conseil des parents

Afin d'offrir à toutes et tous une occasion de s'exprimer sur l'Agenda 2030 pour Neyruz, cette stratégie a fait l'objet d'une consultation publique au sein de la Commune durant le mois d'octobre 2022. Les diverses prises de position ont été résumées dans un rapport explicatif, sur lequel le Conseil communal s'est prononcé. Dans la mesure du possible, les prises de position ont été considérées dans la présente stratégie, présentée au Conseil général de décembre 2022.

Afin de renforcer la participation et l'implication citoyenne, des ateliers participatifs seront réalisés par la Commune de Neyruz dès 2023 avec les villageois-e-s et selon les intérêts exprimés lors de la consultation. Car la durabilité est un projet de société qui nécessite l'implication et l'action de toutes et tous. Cette stratégie est donc vouée à évoluer et à s'adapter aux besoins de la population et aux enjeux sociétaux.

La stratégie Agenda 2030 de la Commune de Neyruz s'articule autour de 4 axes couvrant les objectifs listés ci-dessous :

- Axe I : Social (ODD 3, 4, 5, 10 et 11)
- Axe II : Environnemental (ODD 2, 6, 7, 11, 12, 13, 15)
- Axe III : Économique (ODD 8 et 12)
- Axe IV : Collaboration intercommunale (ODD 17)

Vision du Conseil Communal : Neyruz en 2030

La Commune de Neyruz est un village résidentiel où il fait bon vivre, proche de Fribourg tout en étant entouré de nature. Aujourd'hui forte de 2'850 habitant-e-s, la population neyruziennne devrait atteindre 3'100 en 2030 (3'350 habitant-e-s en 2040), selon une récente étude démographique.¹

Afin de continuer à accueillir des familles et pour veiller à une cohabitation harmonieuse, la Commune

de Neyruz adapte progressivement ses infrastructures communales, avec notamment l'extension du périmètre scolaire comprenant l'agrandissement de l'école primaire et enfantine, la construction d'une deuxième halle de gym, l'agrandissement de l'accueil extrascolaire (AES), de la crèche, de l'édilité, d'une nouvelle centrale de chauffe, ainsi que des locaux pour les sociétés locales et des abris de protection civile. Cet agrandissement est prévu entre 2023 et 2029.

¹ Selon Étude Microgis, août 2022



L'amélioration de la zone d'intérêt général des Simon est prévue pour 2023-2024. Le développement du centre du village est aussi en réflexion. Avant d'être complètement rénové à long terme, le bâtiment de l'Aigle Noir subira des rénovations mineures.

Afin que les personnes âgées puissent continuer à vivre chez elles, tout en permettant un encadrement sécurisant et avec la mise à disposition de soins à proximité, une analyse d'appartements adaptés est en cours pour une future réalisation.

Sous forme d'éco-quartier et promouvant les énergies renouvelables, voire l'économie circulaire, la zone d'activité du Sécheron sera valorisée, accueillant de nouvelles entreprises responsables et à haute valeur ajoutée. D'autres projets d'éco-quartiers voient le jour, notamment à la route d'Onnens.

Des interconnexions de mobilité douce seront réalisées avec les Communes voisines et la traversée du village sera améliorée. Promouvant de la biodiversité, cette traversée sera végétalisée, tout comme les routes communales et les parcs publics, avec des prairies fleuries ou des ruches.

L'accès à des infrastructures de qualité, l'éducation, la culture, la pratique du sport et le soutien aux entreprises et commerçant-e-s neyruziens, ainsi qu'aux

sociétés locales dynamisant le village, sont des priorités pour le Conseil communal.

Neyruz est aussi un village où les citoyennes et citoyens, jeunes et moins jeunes partagent leurs avis et leurs idées, se sentant écoutés et impliqués dans le développement du village, et sont représentés au sein des organes politiques communaux et des mouvements associatifs. La Commune de Neyruz est exemplaire dans l'utilisation des énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et dans ses achats publics cohérents et responsables.

Cette stratégie de développement durable fixe les lignes directrices, afin que les futures décisions soient prises dans le respect des trois dimensions du développement durable : sociale, environnementale et économique. Dans ces trois dimensions, le Conseil communal souhaite favoriser la prise de conscience et le passage à l'action en sensibilisant régulièrement les Neyruziennes et Neyruziens aux enjeux actuels. La parole leur est également donnée dans le cadre de projets concrets, ainsi qu'en collaboration avec le Conseil général, dont de nombreuses et nombreux membres sont impliqués dans les Commissions communales. Finalement, cette stratégie est réalisée dans le respect du cadre budgétaire défini.

Objectifs de l'Agenda 2030 de Neyruz

Les objectifs décrits ci-après s'inscrivent dans la législation actuelle, de 2021 à 2026, mais aussi au-delà

(2030). Chaque objectif est accompagné d'activités de mise en œuvre.

I. Axe social



Soutien des aîné-e-s, mixité sociale et intergénérationnelle, intégration des jeunes et renforcement de la cohésion sociale - ODD 3, 10 et 11

Soutien au aîné-e-s, mixité sociale, intergénérationnelle

Soutenu par la Commission d'Entraide et intergénérationnelle visant à promouvoir la solidarité, l'entraide et le partage auprès de la population, ainsi que sur demande du Service de la prévoyance sociale de l'Etat de Fribourg, un concept Senior+ a été élaboré. Celui-ci regroupe à court terme la mise en place d'un service de transports local et de courses alimentaires afin de faciliter le quotidien des aîné-e-s et des personnes qui ne peuvent se déplacer aisément. Le ramassage des ordures ménagères et encombrants a déjà été mis en place en automne 2022 par le personnel de l'édilité et avec la collaboration de la société de Jeunesse.

Afin de simplifier la recherche d'information, les principales adresses et téléphones utiles sont regroupées dans un document mis à disposition des nouveaux aîné-e-s neyruziens, ainsi que sur le site internet. La technologie informatique se développant continuellement, des cours de base en informatique en collaboration avec les jeunes seront mis en place.

A moyen terme, des ateliers ponctuels en collaboration notamment avec Pro Senectute seront réalisés (par exemple : prévention des chutes, dénutrition, initiation au vélo électrique, cuisiner ensemble). Un projet est en cours d'élaboration afin de transmettre le savoir des aîné-e-s, tout en obtenant du soutien dans l'entretien des jardins potagers. Dans une perspective plus lointaine, une analyse est en train d'être menée par le Conseil communal au sujet de l'éventuelle réalisation d'appartements pour les senior-e-s.

Depuis 2002, une vingtaine de bénévoles neyruziennes et neyruziens livrent des repas à domicile en collaboration avec la fondation St-Martin de Cottens. Par exemple, en 2021, plus de 2'200 repas ont été livrés aux personnes âgées ou avec handicap (momentané). Cette action fait maintenant partie du Concept Senior+ et se va poursuivre.

Soutenu par la Commission d'Entraide et intergénérationnelle, de nombreuses activités et d'événements villageois sont réalisés chaque année. Par exemple, au printemps 2022 et cofinancé par l'Etat de Fribourg, une première rencontre intergénérationnelle a attiré plus de 60 personnes. Vu son succès, cet événement sera reconduit chaque année. La Commission d'Entraide et intergénérationnelle organisera également des activités telles que l'entraide entre voisin-e-s/tandems jeunes et aîné-e-s, des collaborations avec l'école/Jeunesse/EMS, un réseau de personnes ressources ou encore la mise en valeur du travail des citoyennes neyruziennes.

Promotion de la santé et intégration des jeunes

Suite à une série d'incivilités survenues sur le territoire communal, la Commune de Neyruz avait engagé une société de surveillance privée. Afin de favoriser la prévention au lieu de la répression, la Commune de Neyruz a désormais mandaté l'association "REPER" qui a réalisé dans un premier temps une expertise de la situation des jeunes de Neyruz et a proposé des pistes d'intervention. Sur la base de ce rapport et des besoins, la Commune a décidé de mandater REPER en 2023 pour la réalisation de projets avec les jeunes et afin d'effectuer une intervention de travail social de rue. Ce projet s'adresse aux Neyruziens-nnes de 10 à 25 ans. Il s'agira d'actions socio-éducatives, telles que des permanences sociales de rue hebdomadaires dans les différents lieux de la Commune où se rencontrent les jeunes, des accompagnements individuels ou familiaux en fonction des besoins ou des demandes (formation, travail, addictions, violence, sexualité, etc.), du coaching de projets d'utilité publique, démarche communautaire ou travaux en réseau et partenariats.

Promotion de la cohésion sociale

Soutenues par la Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs, de nombreuses activités sont réalisées chaque année. Il s'agit par exemple de l'organisation d'événements tels que des balades gourmandes avec les sociétés locales dès 2023-2024, des marchés artisanaux, et des petits déjeuners villageois. Le four à pain est également exploité par un Collectif



et/ou des villageois-es afin de faire revivre les traditions liées au pain.

La Commune de Neyruz soutient également certaines manifestations telles que la fête nationale organisée par des sociétés villageoises, ainsi que le Noël des aîné-e-s, ou l'anniversaire des nonagénaires. De plus, le soutien financier aux sociétés sportives et culturelles a augmenté de 166% entre 2021 et 2022. Ce nouveau montant de subventions est reporté au budget 2023. L'engagement des sociétés et leurs actions sont promus grâce à un calendrier annuel d'événements réalisé par l'administration.

La Commune de Neyruz participe à l'action "Un franc par an et par habitant-e" de Fribourg-Solidaire et soutient des jeunes sportives et sportifs ou artistes au travers de dons ponctuels.

Accès à un enseignement de qualité et promotion de la culture - ODD 4 et 10

Visant à promouvoir la lecture auprès de la jeunesse, la bibliothèque neyruzienne Terre-Lune est un lieu de vie propice au partage et aux échanges artistiques, culturels et sociaux. Elle propose plus de 6'500 documents en prêt ou consultation sur place, pour enfants et adolescent-e-s, ainsi que des activités tout au long de l'année pour l'école primaire de Neyruz, ainsi que pour les habitant-e-s de la région (contes à la forêt, ateliers «Né-e pour lire», samedi des bibliothèques, «Nuit du conte», etc). Pour l'adapter au nombre croissant d'enfants, son extension est prévue dans le cadre de l'agrandissement du périmètre scolaire. De plus, afin de permettre à toutes et tous d'échanger des livres usagés, deux boîtes à livres sont à disposition à la voirie et à la déchetterie. Le Conseil communal soutient la culture en offrant à chacune et chacun un abonnement dans une bibliothèque du district. Pour favoriser les synergies et les échanges de compétences, les bibliothèques de proximité de Sarine-Ouest analysent la création d'un réseau de bibliothèques.

Le Conseil des parents projette de rendre le trajet scolaire des enfants plus ludique et social. De plus, une analyse visant à limiter les risques liés à la circulation et un plan de mobilité scolaire vont être effectués.

Afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge au développement durable, le Conseil des parents prévoit

des actions dédiées aux parents et aux enfants. Par exemple, le canapé forestier rend les enfants attentifs au respect de la nature et offre un moment récréatif en plein air. Dans le but de favoriser l'échange intergénérationnel et de soutenir l'organisation, les aîné-e-s sont impliqués dans certaines activités scolaires, notamment dans le cadre de la promenade de la rentrée scolaire.

Dans le but de financer des activités pour les enfants (notamment les camps scolaires), le Conseil des parents organise divers événements (lotos des enfants, vente de sapins, jus de pommes, les Médiévales, présence sur les marchés neyruziens, etc). Dans ce cadre-là et des autres événements villageois, le Conseil des parents en profite pour renforcer la multiculturalité et la diversité.

Afin de s'adapter à la population croissante du village, le projet d'agrandissement du périmètre scolaire est en cours. Actuellement, quatre pavillons provisoires sont installés pour les besoins scolaires et extra-scolaires. Les classes de 5H à 8H ont eu l'occasion de participer à des ateliers et de réaliser les maquettes de leur école idéale, répondant aux défis du changement climatique. Dans la mesure du possible, le souhait et les bonnes idées des enfants seront pris en compte dans le programme du concours d'architecture. Celui-ci comprendra de nombreux critères en termes de durabilité. Une analyse d'un projet de maison de la culture incluant bibliothèque et espace inter-culturel sera menée.

Accessibilité du village pour toutes et tous - ODD 10

Afin de favoriser l'accès à l'information pour tous les habitant-e-s, le site internet sera amélioré et soutenu à l'aide d'outils numériques tels que l'application i-sarine. En fonction des différents publics, la diffusion des informations sera adaptée. Afin d'être accessibles à toutes et tous, tous les bâtiments communaux seront à moyen terme adaptés pour les personnes à mobilité réduite. Des adaptations ont déjà été réalisées à la Maison communale et à l'Aigle Noir. De plus, un projet d'amélioration de l'accès aux quais CFF est prévu (sous réserve de la décision des CFF). Le Conseil communal favorisera les démarches pour l'implantation d'un centre de santé dans le village.

Employeur exemplaire et égalité homme-femme - ODD 3, 5 et 10

La Commune de Neyruz vise à être un employeur exemplaire en créant un cadre de travail agréable et attractif pour ses employé-e-s. Le temps partiel et le télé-travail sont possibles afin de concilier l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. De plus, la Commune offre de bonnes prestations sociales pour les employé-e-s et les autorités communales par la mise en place d'un 2^{ème} pilier attractif soutenant les personnes travaillant à temps partiel. Sans y faire de discrimination positive ou fixer de quotas, l'égalité homme-femme est encouragée au sein de son administration, en terme de salaire ou nombre de personnes.

La Commune de Neyruz soutient également l'égalité homme-femme autant dans la politique neyruzienne qu'à travers ses communications publiques. Par exemple, basé sur le travail déjà réalisé à l'échelon cantonal, le Conseil communal a rédigé des recommandations pour l'utilisation d'un langage épicène dans ses communications destinées au grand public (y compris nouveaux règlements communaux ou directives). Finalement, cette égalité sera aussi encouragée dans le cadre des futures élections communales.

Favoriser le bien-être, la santé et la pratique du sport ODD 3

Afin de répondre aux premiers secours, des défibrillateurs sont installés à quatre endroits différents sur le territoire communal (gare, complexe scolaire, zone des Simon, ainsi que l'Aigle Noir en 2023), accompagnés par la mise en place de cours gratuits à la population pour

leur utilisation. La Commune de Neyruz soutient également la consultation de puériculture organisée par la Croix-rouge pour tous les parents de la Commune.

La Commission des affaires culturelles, sportives et de loisirs soutient la pratique du sport dans la commune. Elle organise notamment des groupes de pratique de sports menés par les habitant-e-s. De plus, des équipements seront mis à disposition des habitant-e-s au Simon (projet "box-up" avec des éléments de sport et de jeux à emprunter pour usage public). Les infrastructures sportives sont continuellement améliorées, comme par exemple l'entretien du parcours de l'Écureuil.

Le projet "Midnight Sport" encourage la prévention par les pairs (c'est-à-dire par les jeunes, pour les jeunes). L'ouverture de la salle de sport le samedi soir, comme lieu de sortie et de rencontre, promeut le plaisir de bouger. Ce projet est accompagné par des professionnel-le-s. Une coordination sera assurée avec le mandat REPER.

L'amélioration de la zone des Simon est en cours de réalisation par le Conseil communal afin de créer un centre de loisirs et une place multisports. L'objectif est que cette zone se dote d'une place de sport et de loisirs conviviale et en pleine nature, contribuant à l'épanouissement des enfants, des jeunes et moins jeunes, en plus de l'actuelle "place rouge" du périmètre scolaire. Le Conseil communal consultera, de manière participative, les sociétés et les utilisateurs-trices. Le projet de location d'un "pumptrack" (skatepark provisoire et mobile) permettra de connaître l'intérêt pour la réalisation d'un skate-park au Simon.

II. Axe environnemental**Utilisation et promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique des bâtiments - ODD 7 et 13**

Utilisation d'énergies renouvelables et amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments publics

La Commune de Neyruz vise à être exemplaire dans l'utilisation de son énergie, tout en favorisant les énergies renouvelables. Dans le cadre de la crise énergétique et pour anticiper des risques de pénuries, elle a défini et applique un plan d'action d'économie d'énergie en fonction de la situation énergétique destinée à la





population et à l'administration communale.

L'ensemble des bâtiments communaux est à optimiser énergétiquement à long terme. Les résultats des CECB Plus¹ effectués montrent que la classe énergétique moyenne sur la période 2016-2019 oscille entre C et F selon les bâtiments, ce qui démontre un potentiel d'amélioration. La rénovation énergétique des bâtiments de l'école primaire et du complexe communal sera effectuée en parallèle de l'agrandissement du périmètre scolaire. Le raccordement du chauffage à distance à l'Aigle Noir (dernier bâtiment communal non raccordé bien qu'étant en zone raccordable) sera réalisé dans le courant 2023. Dans une perspective plus lointaine, le bâtiment de l'Aigle Noir sera optimisé autant dans son utilisation qu'en matière énergétique - des études sont déjà en cours.

Datant de 1998, la chaufferie actuelle ne correspond plus aux normes environnementales et ne couvre plus les besoins. C'est pourquoi une nouvelle centrale de chauffe verra le jour dans les locaux de la voirie actuelle (car celle-ci sera déplacée dans le local pompier se libérant dans le courant de l'année 2023).

L'optimisation et l'assainissement de l'éclairage public des routes cantonales et communales sur le territoire neyruzien est en cours. Ceux-ci sont prévus sur 6 ans afin de réduire la consommation énergétique associée tout en assurant la sécurité des utilisateurs-trices de l'infrastructure routière et en limitant la pollution lumineuse pour les habitant-e-s et la biodiversité.

Label et mesure de l'empreinte CO2

La Commune de Neyruz est engagée dans le label Cité de l'énergie depuis 2009. Ce travail s'est concrétisé en 2015 par l'obtention du label et une confirmation de celui-ci en 2019. Soutenues par la Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'économie, ces années de travail ont permis à la Commune de renforcer les points suivants : la communication communales en lien avec les mesures d'économies d'énergie, la collecte de données liées à la consommation d'énergie, d'eau, la gestion des déchets, la planification énergétique communale, le réseau de mobilité douce, ainsi que la régulation de vitesse de circulation. Jugeant les

résultats atteints à travers le label Cité de l'énergie et devant procéder à la recertification en 2023-2024, le Conseil communal a décidé de sortir de ce label et de se concentrer sur la présente stratégie Agenda 2030 couvrant toutes les dimensions du développement durable, dont la partie énergétique. Les axes d'améliorations identifiés au travers du label Cité de l'énergie sont pris en compte. Afin de poursuivre la réduction des émissions CO2 sur le territoire communal, la Commune de Neyruz va effectuer un bilan CO2 pour mesurer ses émissions, quantifier l'efficacité des mesures en place et ainsi se fixer des objectifs. Il s'agit de s'inscrire dans l'objectif de la Confédération de réduire ses émissions CO2 de 50% d'ici 2030 par rapport à 1990. Une fois le bilan réalisé, les citoyennes et citoyens seront invités à échanger sur les solutions à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif de la Confédération. De plus, la Commune s'alignera sur les nouveaux standards du Canton dans le cadre du Plan climat cantonal et complètera ses démarches en conséquence.

Promotion et soutien de la rénovation énergétique des bâtiments privés

Fin 2021, la part des chauffages renouvelables à Neyruz était de 44,8%, en dessus de la moyenne nationale de 33,5%, selon le portail de la Confédération ReporterEnergie.² Du côté photovoltaïque et également selon ReporterEnergie, la Commune de Neyruz est idéalement orientée pour exploiter l'énergie solaire (village en pente orientée sud et village étendu est-ouest). Son potentiel solaire est néanmoins à 10,1% en 2021, en dessous de la moyenne des communes voisines (allant jusqu'à 17,5% à Matran).

Dans ce contexte, en décembre 2021, le Conseil général a approuvé un budget de CHF 40'000 pour 2022 afin de soutenir les propriétaires de bâtiments privés à Neyruz dans leurs démarches de rénovation énergétique, sous forme de subventions. Cela inclut le remplacement des chauffages au mazout, électriques et au gaz par des solutions de chauffage renouvelable (pompes à chaleur, chauffage au bois, réseau de chauffage à distance). La pose d'une installation photovoltaïque est aussi encouragée, le tout dans les limites du budget. Ce même

¹ Le CECB Plus est un état des lieux et audit énergétique proposant des mesures efficaces en vue d'une rénovation / modernisation d'un bâtiment existant.

² Selon le portail de la Confédération ReporterEnergie, <https://www.suisseenergie.ch/tools/reporterenergie>

montant a été remis au budget par le Conseil communal pour l'année 2023. Souhaitant se focaliser sur les principaux postes d'émissions CO₂, les subventions 2023 incluront également l'amélioration de l'isolation thermique des bâtiments privés (budget à valider par le Conseil général du 14.12.2023).

Les Neyruziennes et Neyruziens sont régulièrement sensibilisés à ces thèmes à travers de publications d'informations dans le journal communal l'Écureuil, des tous-ménages et l'organisation d'événements publics en collaboration avec des expert-e-s (comme par exemple des conférences et cafés-conseils avec le Centre de Compétences en Rénovation des Bâtiments, "conversations carbone", fresques du climat, alimentation durable ou autres enjeux d'actualité). Le personnel communal est également formé et sensibilisé aux économies d'énergie, la transition énergétique et/ou autres thèmes liés aux trois dimensions du développement durable.

Gestion durable de l'eau, ODD 6

Suite au report des règlements relatifs à l'évacuation et à l'épuration des eaux, ainsi que sur l'eau potable par le Conseil général en octobre 2022, un groupe de travail conjoint entre le Conseil général et le Conseil communal est créé. Il vise à inclure des mesures incitatives et le respect du développement durable dans le cadre des deux nouveaux règlements. Par exemple, il pourrait s'agir de pavés filtrants au lieu de bitumes pour diminuer le ruissellement des parcelles privées ou la récupération d'eau pluviale. De plus, la Commune prévoit la vérification systématique du coefficient de ruissellement par l'administration dans chaque mise à l'enquête (respect de l'indice de surface de verdure "Iver"). Un traitement des micropolluants provenant du réseau des eaux usées du territoire communal ainsi que le traitement des chlorothalonils de l'eau potable sera mis en place dans un moyen terme.

Les Neyruziennes et Neyruziens sont sensibilisés au sujet de l'utilisation durable de l'eau sur le territoire communal à travers la publication d'informations, notamment durant les canicules.

Protection de la biodiversité - ODD 2 et 15

La biodiversité est favorisée dans la Commune de

Neyruz. Des cours pour l'élaboration de prairies fleuries sont par exemple offerts aux citoyen-e-s ou encore une visite de la forêt neyruzienne sera organisée par le Service des forêts et de la nature de l'Etat de Fribourg. Dans le cadre des nouvelles constructions, la Commune de Neyruz s'engage à faire respecter l'indice "Iver" (minimum de surfaces de verdure).

Dans le cadre des projets publics, la Commune tient à arboriser les lieux afin de développer la biodiversité et éviter les îlots de chaleur (comme par exemple sur les trottoirs et les places publiques). Cela concerne tous les nouveaux projets d'aménagement de la Commune et l'amélioration régulière des places existantes selon les bonnes pratiques définies par la Commune. Par exemple, une rangée d'arbres sera plantée le long de la nouvelle traversée du village, avec des murs végétalisés. La Commune de Neyruz réalise également de nombreuses prairies fleuries et bandes de fleurs sur des tronçons de bords de route et aux alentours des bâtiments communaux, ainsi que des parcs et jardins. Elle s'engage, en outre, à ne pas utiliser d'engrais minéraux ni de produits de synthèses (dans la mesure du possible) dans tous les entretiens d'espaces verts.

Au niveau des zones agricoles, de nouvelles haies sont plantées afin d'augmenter la biodiversité et limiter l'érosion. De plus, les agriculteurs-trices neyruziens sont invités à rejoindre le réseau agro-écologique de Sarine-Ouest pour promouvoir la biodiversité et ainsi mettre en application les mesures recommandées par la Confédération. La mise à ciel ouvert du ruisseau Pré Aubert sera étudiée en fin de législature afin de favoriser la biodiversité et revitaliser les cours d'eau.

Développement de la mobilité durable, ODD 15

La Commune de Neyruz tient à promouvoir la mobilité durable des citoyens-nes. C'est pourquoi, dans le cadre de la Commission d'aménagement, un groupe de travail étudie les possibilités d'interconnexions de mobilité douce de Neyruz vers la trans-agglomération (Avry-Guin), ainsi que des déplacements de loisirs entre Neyruz et les communes voisines (comme par exemple: le Bois des Morts, la passerelle d'Ecuvillens, les Simon).

Dans le village, les zones 30 km/h et les zones de rencontre (20 km/h) sont en cours de finalisation.



Afin d'assurer la sécurité des enfants sur les trajets de l'école, le réseau Pédibus et Vélobus est promu. Finalement, les véhicules et engins communaux sont progressivement adaptés vers des solutions électriques (comportant déjà deux vélos électriques et un pick-up).

De plus, quatre cartes journalières CFF sont mises à disposition (budget à valider par le Conseil général du 14.12.2023). Des réflexions au sujet de la mise à disposition d'une voiture électrique ou du service "Mobility" auprès de la population sont en cours afin de valider le besoin et le budget impliqué. Finalement, un plan de mobilité durable pour le personnel communal sera mis en place, ainsi que pour la mobilité scolaire.

Création de quartiers ou constructions durables - ODD 11 et 12

En collaboration avec la Commission d'aménagement, les nouveaux quartiers (exemple "Onnens Nord", le centre du village, le Sécheron) et l'élaboration des nouveaux PAD prendront en compte des critères de

durabilité (par exemple, les labels SNBS ou SEED). Cela concerne aussi les nouvelles constructions, dont l'agrandissement du périmètre scolaire. Il s'agira d'inscrire des critères techniques pour promouvoir la réduction de l'empreinte carbone dans le cahier des charges du concours et des marchés publics.

Limitation des déchets - ODD 12 et 13

Les déchets générés par la population sont réduits grâce à des actions de sensibilisation, comme par exemple la journée coup de balai pour l'école primaire et la population, l'accentuation du tri à l'école, des explications sur le recyclage et la présentation de la déchetterie. De plus, la Commune encourage les sociétés villageoises à utiliser de la vaisselle réutilisable pour leurs événements en participant financièrement à une partie de la location. Deux compacteurs sont accessibles durant toute la journée (budget à valider par le Conseil général du 14.12.2023). Ce système permet une compression optimale des déchets et la réduction du nombre de déchets car les sacs sont au poids.

III. Axe économique

Soutien aux entreprises et commerces neyruziens et création de circuits courts - ODD 8 et 12

En août 2020, a eu lieu le premier petit déjeuner d'entreprises neyruziennes. Dans un esprit de continuité, la Commune de Neyruz poursuit cette démarche en créant un cercle des entreprises et commerçant-e-s neyruziens visant à partager les bonnes pratiques, créer des synergies et être à l'écoute des besoins.

Ce cercle est ouvert aux entreprises et commerçant-e-s présents sur le territoire neyruzien, ainsi qu'aux personnes possédant un commerce aux alentours de Neyruz et résidant dans la Commune. Les thèmes des petits déjeuners d'entreprises, ayant lieu au minimum deux fois par an, sont choisis selon leur besoin. Il s'agira notamment de comment développer sa petite entreprise, marketing et communication, approvisionnement local, économie circulaire et efficacité énergétique. Afin de les rendre visibles et de promouvoir le commerce



local auprès des habitant-e-s de Neyruz, un événement annuel est organisé par la Commune (par exemple sous forme de comptoir). Un feuillet spécial regroupant les entreprises et commerçant-e-s sera publié dans le journal communal et sur le site internet. Lors d'action ciblée, des bons des commerçant-e-s neyruziens sont offerts à la population ou autre public cible.

Afin d'être exemplaire dans ses achats et sa consommation, la Commune de Neyruz, réalisera un guide de bonnes pratiques en matière d'achats durables ou d'une charte.

Valorisation des zones d'activité neyruziennes - ODD12

Etant donné que la Commune de Neyruz possède des zones d'activités encore à développer, notamment le Sécheron, des réflexions au sujet de l'installation de nouvelles PME responsables à haute valeur ajoutée sont en cours.



IV. Collaboration intercommunale



Collaboration et échange avec les autres Communes sur le sujet du développement durable, ODD 17

La Commune de Neyruz organise annuellement des échanges intercommunaux avec les Communes de Sarine-Ouest et au-delà afin de partager les bonnes pratiques entre Communes et, si nécessaire, mener

à bien des projets communs contribuant au développement durable. La première rencontre a eu lieu en novembre 2022. Le partage d'expérience prendra en compte par exemple des thèmes tels que l'assainissement de l'éclairage public, les solutions photovoltaïques dont les communautés d'autoconsommation, des ateliers de réparations, etc.

Suivi et communication des résultats

Le suivi de ce plan sera effectué par le Conseil communal et les Commissions communales concernées. L'avancement sera communiqué régulièrement à la population.

Au nom du Conseil communal

Le Syndic :

Jean-Pierre Corpataux



Le Secrétaire :

Nicolas Wolleb

